

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2011 COMPTE-RENDU

L'an deux mil onze, le 24 mars, à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

Le quorum étant atteint, Le Président du SIRTOMRA, M. Richard ouvre la séance à 9 h40.
Monsieur le Président salue la nombreuse l'Assemblée et passe à l'ordre du jour.

1. COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

Le compte-rendu de l'assemblée du 24.02.2011 n'appelle pas de commentaire et est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le président présente à la fois le compte de gestion de la trésorerie et le compte administratif 2010 du SIRTOMRA, qui concordent en tous points.

FONCTIONNEMENT	
Recettes 2010	3 521 593,06 €
Dépenses 2010	2 691 150,25 €
Résultat 2010	830 442,81 €
Report 2009	737 757,36 €
Résultat cumulé	1 568 200,17 €

INVESTISSEMENT	
Recettes 2010	799 905,62 €
Dépenses 2010	426 333,21 €
Résultat 2010	373 572,41 €
RAR	352 813,23 €
Excédent 2010	20 759,18 €

Le président met aux voix le compte de gestion 2010. **L'assemblée, à l'unanimité (55 voix), approuve le compte de gestion 2010 de la trésorerie d'Artenay.**

M. Gudin, vice président, prend la présidence de la séance le temps du vote du compte administratif 2010, qui est approuvé à l'unanimité (54 voix).

3. REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Le président rappelle que l'année 2010 s'est terminée avec un confortable excédent cumulé de 1 568 200,17 € en section de fonctionnement et, compte tenu des restes à réaliser, un résultat positif de 20 759,18 € en section d'investissement.

Il propose donc le report de l'excédent cumulé en section de fonctionnement.

L'assemblée, à l'unanimité (55 voix), décide de reporter au BP 2011 l'excédent de fonctionnement constaté en 2010.

4. BUDGET PREVISIONNEL 2011

Le président présente un tableau reprenant, pour mémoire, le budget 2010, le compte administratif 2010 et la proposition de budget prévisionnel pour 2011.

Cette proposition tient compte des orientations décidées en débat d'orientation budgétaire et lors de la réunion de bureau préalable :

- pas d'augmentation **globale** de la pression fiscale, malgré une baisse sensible des bases de TEOM, baisse prévue et due aux exonérations d'entreprises,
- crédits pour l'embauche éventuelle d'un ambassadeur du tri (un soutien d'éco emballages viendrait en déduction),
- autofinancement des travaux (virement à la section d'investissement), le recours à l'emprunt n'étant plus aussi intéressant qu'en 2010,
- crédits pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire.

L'assemblée, à l'unanimité (55 voix), vote le budget 2011 conformément au projet présenté. Le BP 2011 s'équilibre à :

4 926 626,17 € en section de fonctionnement

651 664,23 € en tenant compte des restes à réaliser en section d'investissement.

5. TEOM : TAUX ET PRODUITS 2011

Le président rappelle que le syndicat ne vote des **taux** que pour les **communes indépendantes**.

Pour les **communautés de communes**, on décide du **produit attendu** ; les communautés de communes sont libres de déterminer les taux de leurs communes.

Comme précisé précédemment, la pression fiscale **globale** n'a pas changé : le produit attendu a été déterminé en appliquant aux bases connues à ce jour, les taux 2010.

Cependant, certaines communes voient augmenter ou diminuer leur taux de TEOM du fait de l'harmonisation des taux qui court jusqu'en 2014.

L'assemblée, après délibération et à l'unanimité (55 voix), adopte les taux et produits suivants pour la TEOM 2011 :

- Taux communaux :

Artenay	17,34%
Bougy lez Neuville	15,19%
Boulay les Barres	16,65%
Bricy	15,65%
Bucy le Roi	17,04%
Cercottes	14,20%
Chevilly	18,45%
Coinces	16,86%

Dambron	16,26%
Gémigny	15,53%
Gidy	16,42%
Huêtre	16,97%
La Chapelle Onzerain	16,28%
Lion en Beauce	17,02%
Patay	18,06%
Rouvray Ste. Croix	16,22%

Ruan	16,88%
St Sigismond	16,43%
Sougy	16,94%
St Pérary la Colombe	16,44%
Tournoisis	16,04%
Trinay	15,65%
Villamblain	15,89%
Villeneuve sur Conie	16,88%

- Produits communautés de communes :

CCBO (beauce d'Orgères) : 405 349 €

CCBJ (beauce de Janville): 29 188 €

CCF (cc de la Forêt) : 598 365 €

6. HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

Compte tenu de la faible fréquentation du vendredi matin par les professionnels et des nombreuses demandes, les horaires de la déchetterie sont modifiés au 1^{er} avril 2011, conformément au tableau ci-dessous :

HIVER				
1er nov-30 avril	Lundi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Artenay	9-12 et 14-17	13-17	14-17	9-12 et 14-17
Neuville aux Bois	9-12 et 14-17	9-12 et 14-17	14-17	9-12 et 14-17
Patay	9-12 et 14-17	13-17	14-17	9-12 et 14-17
Orgères en Beauce	9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰			9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰

ETE				
1er mai-31 oct	Lundi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Artenay	9-12 et 14-18 ³⁰	13-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Neuville aux Bois	9-12 et 14-18 ³⁰	9-12 et 14-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Patay	9-12 et 14-18 ³⁰	13-18 ³⁰	14-18 ³⁰	9-12 et 14-17
Orgères en Beauce	9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰	13 ³⁰ -16 ³⁰		9-12 et 13 ³⁰ -16 ³⁰

Accueil mixte (particuliers + professionnels)

Accueil réservé aux particuliers

Les professionnels munis d'une carte ne perdent pas leur droit de fréquenter la déchetterie en tant que particuliers.

7. AFFAIRES DIVERSES

- Travaux de réhabilitation des déchetteries

Les travaux de la déchetterie d'Artenay sont en cours. Des ajustements de chantier ont eu lieu.

- Valorem

Valorem envisage de construire un parc photovoltaïque à Sougy. Malgré une baisse des tarifs de rachat de l'électricité par EDF, le projet reste viable d'après l'entreprise.

- Démission d'un délégué titulaire

M. Denizet, délégué titulaire de la communauté de communes de la forêt, a démissionné du SIRTOMRA pour des raisons d'emploi du temps personnel. La CCF devra désigner un nouveau délégué titulaire.

- FCTVA

Le SIRTOMRA ayant respecté en 2010 son engagement d'augmenter ses dépenses d'investissement, le versement anticipé du FCTVA (N+1 au lieu de N+2) est pérennisé.

- Visites de Bégéval

Bégéval est le site de traitement des déchets (tri et valorisation énergétique).

Le SIRTOMRA propose deux **dates de visites**, ouvertes aux élus et personnels municipaux, **sur inscription auprès du SIRTOMRA au plus tard 15 jours avant la date de la visite**. Les conjoints et conjoints sont bienvenus.

Prévoir la demi-journée.

Dates :

Mercredi 20 avril 2011, après-midi (14h). Inscription avant le 6 avril.

Lundi 23 mai 2011, matin (9h30). Inscription avant le 9 mai.

Il est aussi possible de retenir d'autres dates pour des visites de groupe (conseil municipal,...).

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 11h20.